



FIGURE 67 : CARTE DU RELIEF

PROJET ÉOLIEN DE MAZEROLLES


 Zone d'implantation potentielle (ZIP)

 Aire immédiate : entre 3 et 4,5 km

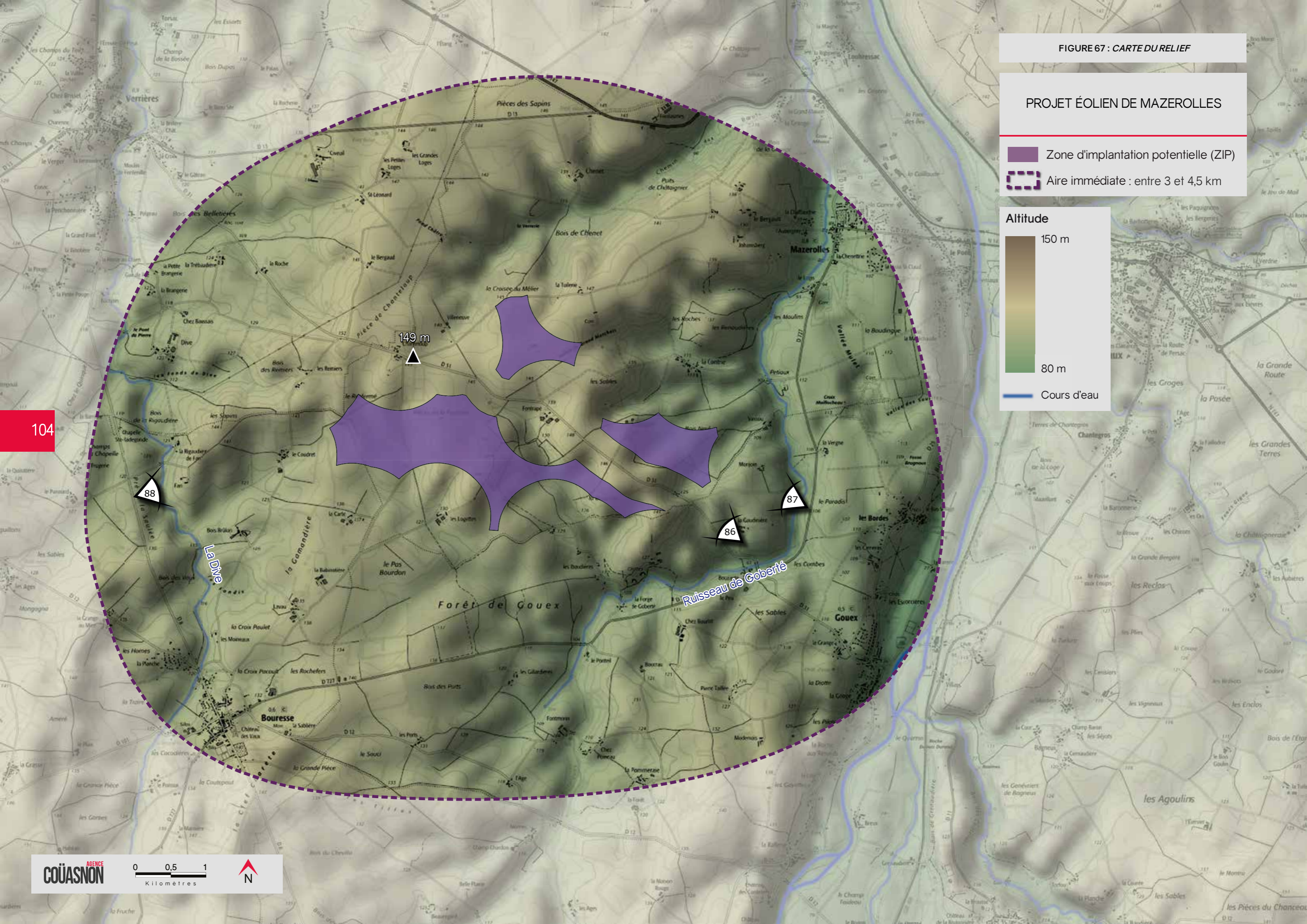
Altitude

 150 m

 80 m

 Cours d'eau

104



1. CONTEXTE PAYSAGER

Dans la continuité de ce qui a été fait dans les aires précédentes, une analyse plus détaillée a été réalisée sur le contexte paysager de l'aire immédiate afin d'évaluer finement les sensibilités paysagères des abords de la zone d'implantation.

1.1. LE RELIEF ET L'HYDROGRAPHIE

L'aire immédiate se situe sur le plateau à l'ouest de la vallée de la Vienne. Deux cours d'eau serpentent autour du site d'implantation potentiel du parc éolien. Il s'agit de la Dive et du ruisseau de Goberté, qui forment des vallons ponctués d'étangs.

Les boisements sont omniprésents dans cette aire d'étude. Installés sur les versants, ils accompagnent les légères dépressions du relief tandis que, sous forme de forêt et de bois, ils contribuent au cloisonnement des perceptions et limitent ainsi l'ouverture visuelle favorisée par le nombre important de parcelles cultivées. Néanmoins, il existe un risque élevé d'effet de miniaturisation et/ou d'écrasement de ces structures boisées.



Photo 86 : Vue en direction de la ZIP depuis le hameau de la Gaudinière ; les masses végétales présentes le long des routes accompagnent les légères ondulations du plateau





Photo 87 : Depuis la D727, la ZIP surplombe la ripisylve du ruisseau du Goberté



Photo 88 : Le site d'étude domine le vallon de la Dive depuis la D8

FIGURE 68 : ORGANISATION DU TERRITOIRE

PROJET ÉOLIEN DE MAZEROLLES

-  Zone d'implantation potentielle (ZIP)
-  Aire immédiate : entre 3 et 4,5 km

- Dépression
- Bois de Chenet
- Carrières
- Haie irrégulière en bordure de route
- Ruisseau de Goberté
- Forêt de Gouex
- La Dive
- Axe structurant D727

FIGURE 69 : BLOC DIAGRAMME DE L'AIRE IMMÉDIATE

PROJET ÉOLIEN DE MAZEROLLES

- Zone d'implantation potentielle (ZIP)
- Aire immédiate

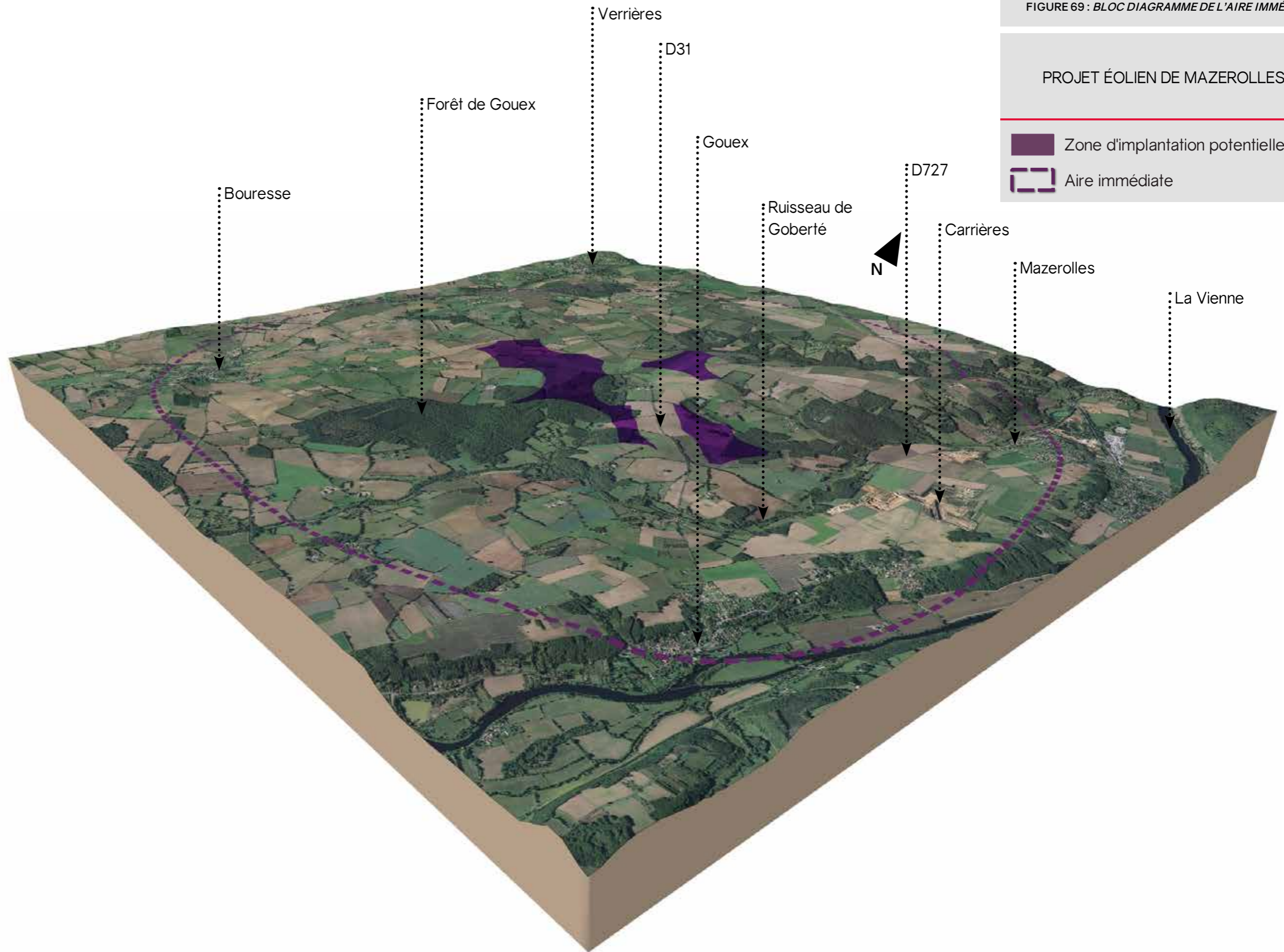






Figure 70 : Bloc-diagramme de l'aire d'étude immédiate

FIGURE 71 : CARTE DES AXES DE DÉPLACEMENT





PROJET ÉOLIEN DE MAZEROLLES

-  Zone d'implantation potentielle (ZIP)
-  Aire immédiate : entre 3 et 4,5 km

Axe routier

-  Route principale
-  Route secondaire

Angle apparent

-  0,1 - 0,5°
-  0,5 - 1°
-  1,0 - 5,0°
-  5,0 - 108,0° (angle maximal)

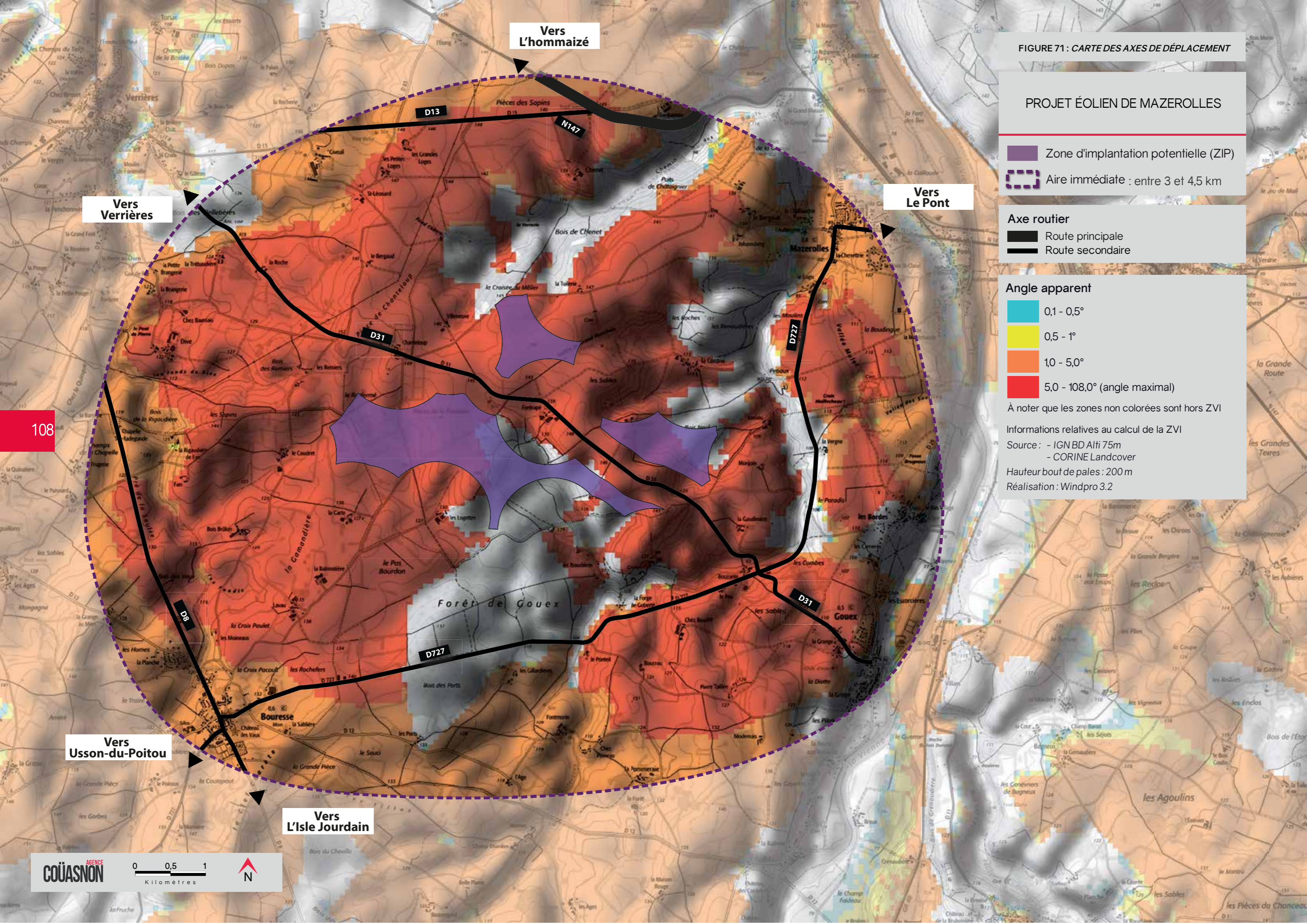
À noter que les zones non colorées sont hors ZVI

Informations relatives au calcul de la ZVI

Source : - IGN BD Alti 75m
- CORINE Landcover

Hauteur bout de pales : 200 m

Réalisation : Windpro 3.2



108

1.2. LES PRINCIPAUX AXES DE COMMUNICATION

Un réseau de départementales sillonne l'aire immédiate pour relier les villes principales (Bouresse, Gouex, Mazerolles et les Bordes) comme la D31 qui traverse la ZIP. Une portion de la N147 traverse également l'aire étudiée au nord.

1.2.1. CHEMINS DE RANDONNÉE ET VÉLOROUTE

L'aire d'étude immédiate ne contient ni vélo route ni chemin de grande randonnée pédestre. Quelques sentiers de plus petite ampleur la traversent cependant.

1.2.2. AXES VIAIRES

L'axe le plus emprunté est la N147, suivi de la D13, la D31, la D727, et la D8. Depuis ces plateaux cultivés, les perceptions depuis les axes routiers varient selon l'implantation des masses boisées (bosquets et ripisylves), des haies le long des voies (résidus bocager) ainsi que de la topographie. De fait, les sensibilités les plus fortes ont été repérées sur la D31 qui traverse la ZIP, ainsi que sur les voies qui la bordent, plus précisément sur les sections où la végétation se situe au second plan.

Le projet entretiendra des relations évidentes avec le paysage perçu et les autres parcs éoliens depuis les axes routiers. À noter que sur cette portion de territoire la ligne électrique, qui part de la centrale de Civaux pour s'étendre vers l'est, est une infrastructure très marquante dans ce paysage. De fait, ce réseau aérien va entrer en concurrence visuelle avec les différents parcs existants ou en projet de l'aire d'étude et des environs.

Le site d'implantation potentiel se situe sur un léger surplomb au sein d'un plateau cultivé. La lecture du projet devra être cohérente dans son ensemble et il faudra éviter de créer des points d'appels perturbateurs pour les usagers.

Des niveaux de sensibilité ont été déterminés par axe de déplacement en fonction du degré d'ouverture vers la zone d'implantation potentielle (présence de filtres entre la voie et le projet), de l'orientation de la voie par rapport au projet (vue dans l'axe ou vue latérale), de l'éloignement par rapport au site d'implantation et de la modification potentielle du paysage existant. Ces sensibilités ont été reportées sur une carte de synthèse disponible à la suite du reportage photographique ci-après.



Photo 89 : Vue ouverte en direction du projet depuis la D31 ; la ligne électrique est un marqueur fort de cette section de route



Photo 90 : Vue tronquée sur le projet ; il y a un risque potentiel de miniaturisation et/ou d'écrasement de la forêt de Gouex et du vallon du ruisseau de Goberté



Photo 91 : Vue tronquée en direction du projet par les boisements depuis le sentier de randonnée du Goberté ; il y a un risque potentiel de miniaturisation de ce linéaire boisé



Photo 92 : Vue ouverte en direction du projet depuis la N147



Photo 93 : Depuis la D31, autour de laquelle se déploie le site d'étude, les vues sont ouvertes en direction de la vallée de la Vienne



Photo 94 : La vue est tronquée en direction du projet depuis la D727, à proximité des carrières de Mazerolles



Photo 95 : La ZIP se dresse au dessus du bois depuis le croisement entre la D8 et une route reliant les hameaux ; il y a risque de miniaturisation



Photo 96 : Depuis la D727 à l'est de Bouresse, la vue est ouverte sur le plateau agricole en direction du site d'implantation potentiel



Photo 97 : Vue tronquée en direction du projet par les boisements qui marquent l'horizon depuis la D13

FIGURE 72 : SENSIBILITÉS PAYSAGÈRES DEPUIS LES PRINCIPAUX AXES DE DÉPLACEMENT

PROJET ÉOLIEN DE MAZEROLLES

Zone d'implantation potentielle (ZIP)

Aire immédiate : entre 3 et 4,5 km

Gradient de la sensibilité paysagère

Nulla Très faible Faible Modérée Forte Très forte

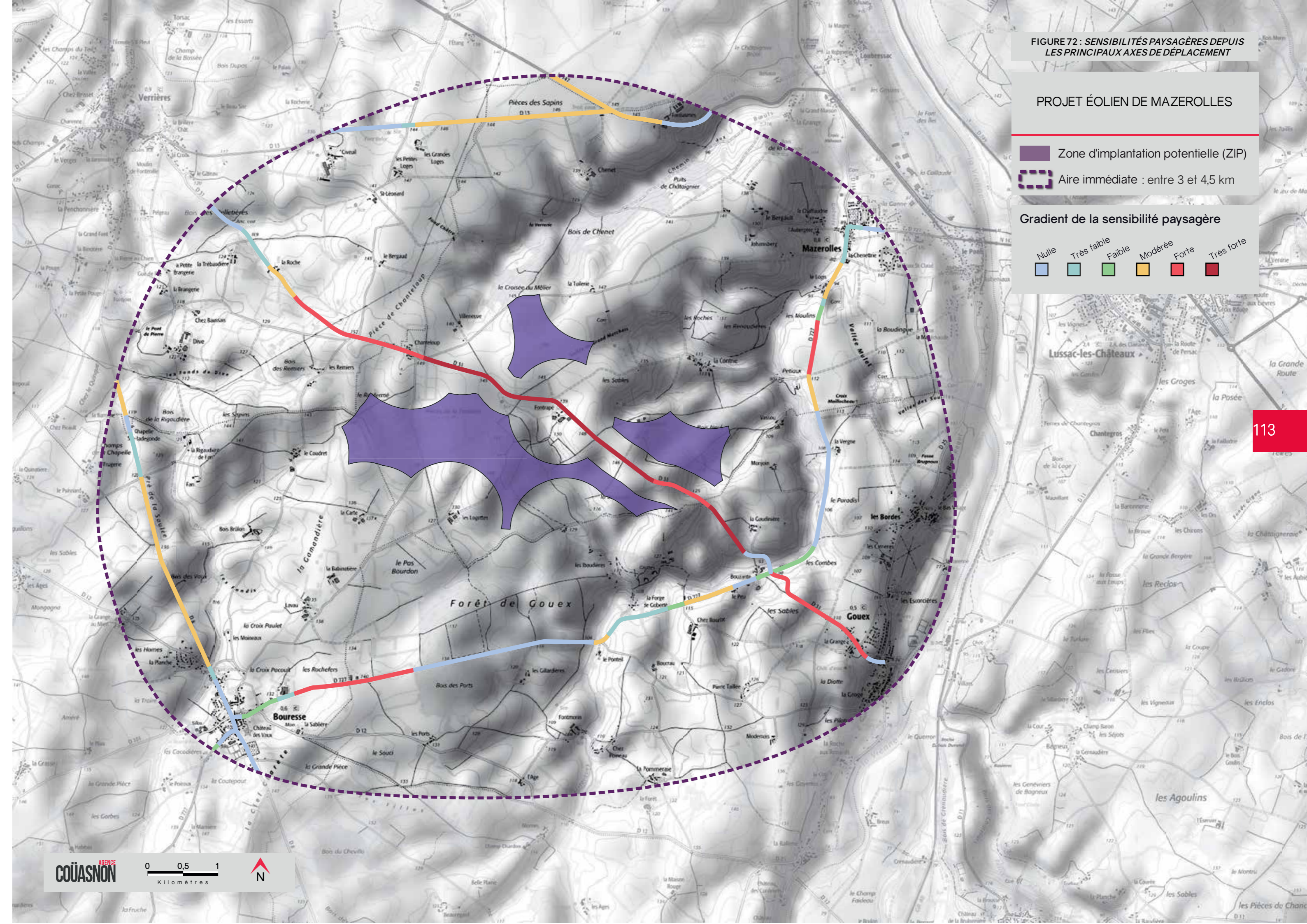


FIGURE 73 : CARTE DE LA TYPOLOGIE D'IMPLANTATION DE L'HABITAT

PROJET ÉOLIEN DE MAZEROLLES

- Zone d'implantation potentielle (ZIP)
- Aire immédiate : entre 3 et 4,5 km

Typologie d'implantation de l'habitat

- Plaine
- Étagé
- Rebord de plateau
- Plaine alluviale

Angle apparent

- 0,1 - 0,5°
- 0,5 - 1°
- 1,0 - 5,0°
- 5,0 - 108,0° (angle maximal)

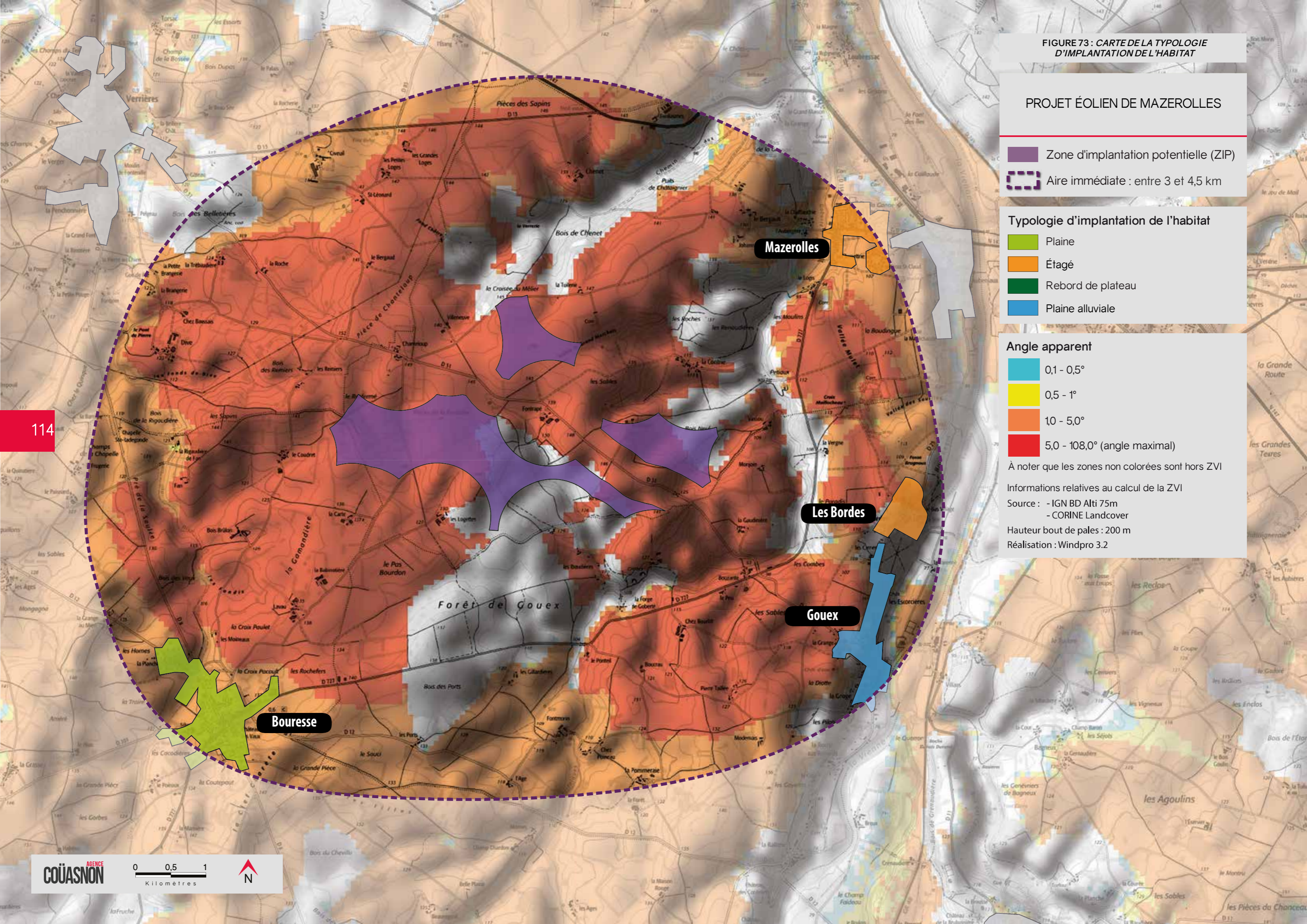
À noter que les zones non colorées sont hors ZVI

Informations relatives au calcul de la ZVI

Source : - IGN BD Alti 75m
- CORINE Landcover

Hauteur bout de pales : 200 m

Réalisation : Windpro 3.2



1.3. L'HABITAT




1.3.1. LES BOURGS

Dans le prolongement de ce qui a été fait dans l'aire d'étude rapprochée, ce chapitre a pour objectif de porter un regard attentif sur les vues potentielles en analysant, depuis l'ensemble des bourgs, le degré d'ouverture en direction du projet éolien grâce à :

> l'analyse de l'implantation du bourg et son degré d'ouverture sur le paysage

> une vue aérienne «nappée» de la trame végétale et bâtie (source : IGN BDTPOPO végétation et bâti) avec l'indication de l'orientation du site d'étude. (La légende de la typologie de la végétation est donnée ci-dessous.)

Ainsi, les bosquets et forêts forment des boisements denses, les peupleraies avec leurs arbres rectilignes proposent une végétation plus éclaircie, tandis que les haies bocagères et les petits ensembles arborés forment des masques visuels plus ponctuels.

Végétation des domaines public & privé	
	Peupleraie / verger : végétation plus ténue
	Bosquet / forêt : formation végétale dense
	Haie bocagère ou petit ensemble arboré : masque visuel ponctuel

> la synthèse de la perception depuis le centre-bourg et les franges urbaines avec le détail des écrans visuels en place, avec une évaluation de la sensibilité générale,

> des photographies représentatives, prises lors de la campagne terrain, depuis le centre-bourg ou les franges urbaines du bourg en question.

MAZEROLLES

IMPLANTATION DU VILLAGE

Sur le versant ouest de la vallée de Vienne et sur la partie est du vallon du Ruisseau de Goberté

ENTRÉES DE BOURG / CONCURRENCE VISUELLE

franges opposées au site d'étude

VUES PARTIELLES

Écrans
> Relief

SORTIES DE BOURG

franges orientées en direction du site d'étude

VUES PARTIELLES

Écrans
> Trame bâtie et végétale du hameau du Logis

CENTRE

VUES PARTIELLES // FERMÉES

Écrans
> Trame bâtie et végétale du village



Photo 98 : Vue en partie masquée par la ripisylve du ruisseau de Goberté depuis l'entrée de Mazerolles



Photo 99 : Vue tronquée par la végétation à la sortie de Mazerolles



Photo 100 : Vue partielle en direction du projet depuis les jeux pour enfants au cœur du village de Mazerolles

BOURESSE

IMPLANTATION DU VILLAGE

à l'est de la Dive, le long de la D727

ENTRÉES DE BOURG / CONCURRENCE VISUELLE

franges opposées au site d'étude

VUES PARTIELLES

Écrans

> Trame bâtie et végétale du village

SORTIES DE BOURG

franges orientées en direction du site d'étude

VUES OUVERTES/PARTIELLES

Écrans

> Haies éparses

CENTRE

VUES FERMÉES

Écrans

> Trame bâtie et végétale du village



Photo 101 : Vue partielle en direction du projet depuis l'entrée sud-ouest de Bouresse ; la trame bâtie tronque et masque une partie de la ZIP



Photo 102 : Vue tronquée par la trame bâtie et végétale du hameau des Moineaux en direction du projet depuis La Planche au nord-ouest de Bouresse



Photo 103 : Depuis la frange est du village, la vue vers le site étudié est tronquée par les bâtiments commerciaux et la végétation à la sortie du village

G O U E X

IMPLANTATION DU VILLAGE

Au pied du versant ouest de la vallée de la Vienne

ENTRÉES DE BOURG / CONCURRENCE VISUELLE

franges opposées au site d'étude

VUES FERMÉES

Écrans
>Relief

SORTIES DE BOURG

franges orientées en direction du site d'étude

VUES OUVERTE

Écrans
> Végétation épars

CENTRE

VUES FERMÉES

Écrans
> Relief



Photo 104 : Vue fermée par le relief depuis l'entrée sud de Gouex



Photo 105 : Vue fermée par le relief depuis le cœur de Gouex



Photo 106 : Les vues en direction de la ZIP sont tronquées par les résidus bocagers des parcelles agricoles

LES BORDES	
IMPLANTATION DU VILLAGE	
<i>sur le versant ouest de la vallée de la Vienne, dans le prolongement de Goux</i>	
ENTRÉES DE BOURG / CONCURRENCE VISUELLE <i>franges opposées au site d'étude</i>	
VUES FERMÉES	Écrans > Relief et trame bâtie du village
SORTIES DE BOURG <i>franges orientées en direction du site d'étude</i>	
VUES OUVERTES	Écrans > Néant
CENTRE	
VUES PARTIELLES	Écrans > Trame bâtie et végétale du village



Photo 107 : Vue tronquée par la trame bâtie et végétale de la frange ouest des Bordes




Photo 108 : Les vues en direction du site d'implantation potentiel sont partielles et tronquées par les boisements depuis le centre du village




Photo 109 : Vue ouverte en direction de la ZIP depuis la sortie ouest des Bordes

FIGURE 74 : CARTE DE LA RÉPARTITION DES HAMEAUX ET DE L'HABITAT ISOLÉ

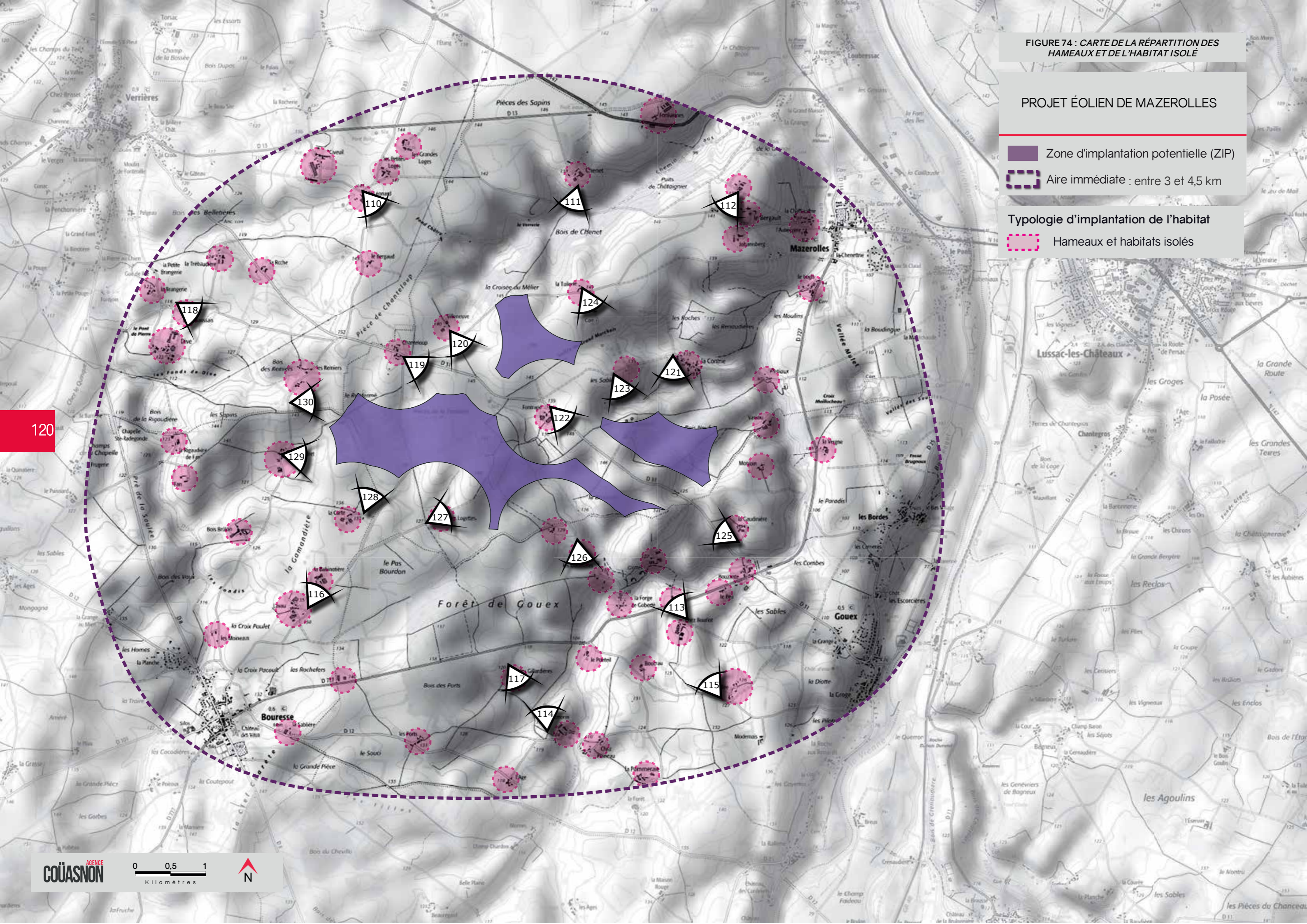
PROJET ÉOLIEN DE MAZEROLLES

 Zone d'implantation potentielle (ZIP)

 Aire immédiate : entre 3 et 4,5 km

Typologie d'implantation de l'habitat

 Hameaux et habitats isolés



120

1.3.2. PERCEPTION DEPUIS LES HAMEAUX ET LES HABITATIONS ISOLÉES

Aux abords du projet éolien, l'habitat est relativement diffus avec un nombre important de hameaux et d'habitations isolées (exploitations agricoles). C'est pourquoi, en complément de ce qui a été fait précédemment, et afin d'analyser finement la modification du paysage quotidien, il est important de prendre en compte la perception depuis ces lieux de vie en retrait des villages afin d'évaluer la sensibilité globale de l'habitat vis-à-vis du projet.

Cette analyse s'appuie principalement sur l'étude de terrain dont des photographies explicites sont présentées ci-après (illustrant l'environnement des habitations ainsi que les vues principales vers le site du projet). Une carte des perceptions pressenties en direction de la ZIP conclut ensuite sur la sensibilité depuis les bourgs et hameaux de l'aire immédiate.

■ ST-LÉONARD



Photo 110 : Malgré les masses végétales plantées autour de l'habitation, les vues en sortie de Saint-Léonard sont ouvertes sur le site du projet

■ CHENET



Photo 111 : Vue tronquée par les boisements en direction du projet ; il y a un risque d'effet de miniaturisation de la perception de ceux-ci

■ LE BERGAULT



Photo 112 : Vue tronquée par les masses végétales en direction du projet depuis le hameau ; il y a un risque potentiel de miniaturisation de ces structures paysagères

■ CHEZ BOURLOT



Photo 113 : La ZIP surplombe le versant opposé du vallon du ruisseau de Goberté depuis le hameau Chez Bourlot ; il y a un risque d'effet d'écrasement de cette structure paysagère

■ PIERRE TAILLÉE



Photo 115 : Les vues sont ouvertes ou filtrées par la végétation du hameau depuis Pierre Taillée

■ LES GILLARDIÈRES



Photo 117 : Depuis les Gillardières, la proximité des boisements réduit la sensibilité du hameau vis-à-vis du site d'implantation potentiel

■ FONTMORIN



Photo 114 : Depuis Fontmorin, les vues en direction du site d'étude sont ouvertes ou filtrées par les masses végétales

■ LAVAU / LA BABINOTIÈRE



Photo 116 : Depuis le hameau de Lavau, une ouverture dans les boisements crée des vues en direction de La Babinotière et de la ZIP en arrière-plan ; il y a un risque d'effet d'écrasement de la structure bâtie du second hameau

■ CHEZ BAUSSAIS



Photo 118 : Vue ouverte sur le site d'implantation potentiel depuis le hameau Chez Baussais

■ CHANTELOUP



Photo 119 : Depuis Chanteloup, les vues en direction de la ZIP sont ouvertes ou filtrées par la végétation

■ VILLENEUVE



Photo 120 : La vue est ouverte et dégagée en direction du site d'étude depuis Villeneuve ; il y a un risque de saturation visuelle

■ LA CONTRIE



Photo 121 : Le site d'étude est situé en arrière-plan du hameau, il y a donc un risque d'effet de miniaturisation de celui-ci

■ FONTRAPÉ



Photo 122 : Fontrapé est un hameau encerclé par le site d'implantation potentiel ; le risque d'effet d'écrasement de sa trame bâtie est très élevé

■ LES SABLES



Photo 123 : Vue ouverte sur le site d'étude ; il y a un risque d'effet d'écrasement ou de miniaturisation de la vallée de la Vienne

■ LA TUILERIE



Photo 124 : Le hameau de La Contrie est à proximité immédiate de la ZIP ; il y a un risque d'effet d'écrasement de la trame bâtie

■ LA GAUDINIÈRE



Photo 125 : Vue ouverte et dégagée en direction du projet depuis le hameau de La Gaudinière

■ LES IBAUDIÈRES



Photo 126 : La partie nord des Ibaudières est située à l'orée de la Forêt de Gouex, ce qui ne permet pas assez de recul pour distinguer l'ensemble de la ZIP depuis les habitations

■ LES LOGETTES



Photo 127 : Depuis Les Logettes, les vues en direction de la ZIP sont ouvertes ; il y a un risque potentiel d'effet de miniaturisation de la Forêt de Gouex et un risque d'encerclement visuel du hameau

■ LA CARTE



Photo 128 : La vue est dégagée en direction de la ZIP depuis le hameau de la Carte ; il y a un risque potentiel d'effet de miniaturisation des résidus bocagers

■ LE COUDRET



Photo 129 : Le projet s'inscrit en arrière-plan des habitations du hameau du Coudret, depuis les abords la vue est ouverte en direction du projet ; il y a un risque d'effet d'écrasement et/ou de miniaturisation des structures bâties

■ LES REMIERS



Photo 130 : Le hameau des Remiers est localisé dans un bois qui filtre les vues en direction de la ZIP ; toutefois, très proche, cette dernière pourra être visible, avec un risque potentiel d'effet de miniaturisation des structures paysagères

FIGURE 75 : CARTE DE LA SENSIBILITÉ PAYSAGÈRE DEL'HABITAT

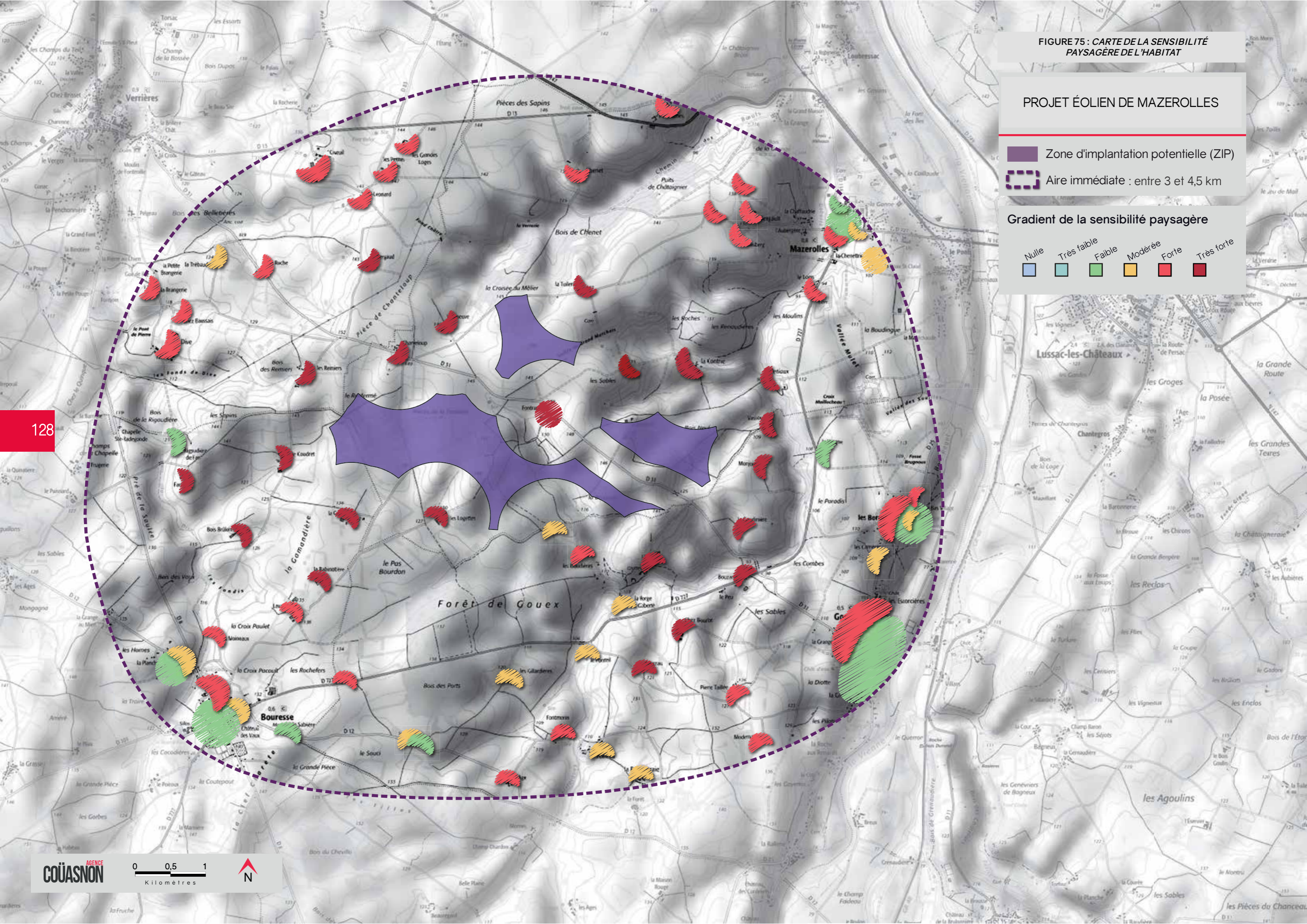
PROJET ÉOLIEN DE MAZEROLLES

Zone d'implantation potentielle (ZIP)

Aire immédiate : entre 3 et 4,5 km

Gradient de la sensibilité paysagère

Nulla Très faible Faible Modérée Forte Très forte



1.4. SYNTHÈSE DE LA SENSIBILITÉ DU CONTEXTE PAYSAGER

Le paysage aux abords du site d'implantation est marqué par la présence de l'eau qui modèle un relief vallonné au sein de ce grand plateau cultivé. De fait, les vues en direction du projet sont façonnées par les dépressions de ce territoire.

Des précautions doivent être prises pour composer avec ces éléments paysagers afin de maintenir la lecture des rapports d'échelle existants et éviter les effets d'écrasement.

Des séquences routières présentant des sensibilités fortes, voire très fortes, ont été identifiées. Toutefois, les forêts et bois présents dans l'aire d'étude et les trames bâties des bourgs diminuent considérablement la sensibilité de certaines sections.

L'habitat de l'aire immédiate compte quatre bourgs principaux et un nombre important de hameaux et de fermes isolées. Bien que de la végétation soit présente, dans les espaces privatifs et en bordure de ces secteurs, les constructions implantées sur ce plateau bénéficient de vues ouvertes ou filtrées sur le site d'étude. La sensibilité vis-à-vis du projet éolien de Mazerolles pour l'habitat de l'aire d'étude immédiate demeure relativement élevée.


Toutes les sensibilités relevées dans ce présent chapitre seront à prendre en compte lors de l'élaboration des variantes et des analyses dans la partie III - Impacts paysagers. Des photomontages sont à réaliser depuis les lieux sensibles pour qualifier l'impact réel du projet.





Sortie de Pierre Taillée (© Couasnon)


FIGURE 76 : CARTE DES MONUMENTS HISTORIQUES


PROJET ÉOLIEN DE MAZEROLLES

 Zone d'implantation potentielle (ZIP)

 Aire immédiate : entre 3 et 4,5 km

 Monument Historique
délimitation et numérotation

Périmètre de protection
 rayon de 500 m - édifice inscrit


 rayon de 500 m - édifice classé

Angle apparent

 0,1 - 0,5°

 0,5 - 1°

 1,0 - 5,0°

 5,0 - 108,0° (angle maximal)

À noter que les zones non colorées sont hors ZVI

Informations relatives au calcul de la ZVI

Source : - IGN BD Alti 75m

- CORINE Landcover

Hauteur bout de pales : 200 m

Réalisation : Windpro 3.2

130

2 . PATRIMOINE BÂTI, PAYSAGER ET CULTUREL

2.1. LES MONUMENTS HISTORIQUES

2.1.1. VISIBILITÉ DEPUIS L'ÉDIFICE PROTÉGÉ

Dès lors que les vues pressenties ne sont pas qualifiées de «fermées», une analyse dudit est présentée dans la suite de ce rapport, comprenant notamment :

- > un repérage sur photo aérienne,
- > des photographies issues de la campagne terrain,
- > un cône illustrant l'emprise visuelle maximale du projet éolien,
- > une conclusion quant à la sensibilité réelle de l'édifice.

Le détail des monuments présents dans le territoire d'étude est donné en annexe dans un tableau récapitulatif précisant notamment :

- > l'identification du monument, la commune et le degré de protection,
- > la distance entre le monument et le point le plus proche de la ZIP,
- > l'ouverture pressentie des vues en direction de la ZIP.

Ce tableau est accompagné d'un repérage sur photo aérienne permettant de visualiser l'environnement immédiat de chaque monument protégé avec une flèche pointant en direction de la ZIP.

L'aire d'étude immédiate compte trois monuments historiques.

	DÉPARTEMENT	COMMUNE	NOM	PROTECTION	DISTANCE DE LA ZIP (en km)	CADRE PAYSAGER	ANALYSE DE LA VISIBILITÉ THÉORIQUE	VISIBILITE PRESSENTIE DE LA ZIP
AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE								
1	Vienne	Mazerolles	Eglise Saint-Romain	Partiellement Classé	2,292	Dans le village de Mazerolles	En ZVI	Vue tronquée par la trame bâtie et la végétation du village
2	Vienne	Bouresse	Eglise Notre-Dame	Partiellement Inscrit	2,975	Dans le village de Bouresse	En ZVI	Vue tronquée par la trame bâtie et la végétation du village
3	Vienne	Bouresse	Donjon de la Rigaudière	Inscrit	1,611	Au Nord du village de Bouresse	En ZVI	Vue filtrée par les boisements

Figure 77 : Tableau de synthèse de la sensibilité des monuments historiques de l'aire d'étude immédiate

■ MH 1 - ÉGLISE SAINT-ROMAIN



Photo 131 : Vue tronquée et filtrée par les trames bâties et végétales du village depuis le parvis de l'église de Mazerolles

Degré d'ouverture sur le paysage : L'église Saint-Romain se situe au cœur du village de Mazerolles. Depuis son parvis, les vues en direction du projet sont en partie masquées par la trame bâtie et filtrées par la végétation qui émane des espaces privés. La sensibilité est donc faible.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : FAIBLE

■ MH 2 - ÉGLISE NOTRE-DAME



Photo 132 : Vue filtrée par la végétation des espaces privés en direction du projet depuis les abords de l'église

Degré d'ouverture sur le paysage : L'église Notre-Dame se situe au cœur de Bouresse. Depuis les abords de l'église, les vues en direction du projet sont en partie masquées par la trame bâtie et végétale du village. La prégnance du projet est qualifiée de modérée.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : MODÉRÉE

■ MH 3 - DONJON DE LA RIGAUDIÈRE



Photo 133 : Vue fermée par le relief et les boisements depuis le Donjon de la Rigaudière

Degré d'ouverture sur le paysage : Le Donjon de la Rigaudière se situe au sud du hameau de Dive, à l'ouest de la ZIP. Malgré sa proximité avec le site étudié, les vues vers celui-ci sont fermées par le relief et la végétation. La sensibilité est donc nulle.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : NULLE

2.1.2. COVISIBILITÉ

Au sein de l'aire rapprochée, un édifice protégé est susceptible d'être concerné par une séquence de covisibilité.

■ MH 1 - ÉGLISE SAINT-ROMAIN



Photo 134 : Depuis le centre-bourg de Mazerolles, une covisibilité est possible entre le clocher de l'église Saint-Romain et le site d'étude

Degré d'ouverture sur le paysage : L'implantation du village Mazerolles offre des situations de covisibilité entre le projet et la silhouette de l'église Saint-Romain depuis le centre-bourg du village. La vue est filtrée par la végétation du village et tronquée par les boisements en arrière-plan. La sensibilité peut donc être qualifiée de modérée.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : MODÉRÉE

■ SYNTHÈSE DE LA SENSIBILITÉ

	DÉPARTEMENT	COMMUNE	NOM	PROTECTION	DISTANCE DE LA ZIP (en km)	CADRE PAYSAGER	ANALYSE DE LA VISIBILITÉ THÉORIQUE	VISIBILITE PRESENTIE DE LA ZIP	SENSIBILITÉS VIS-À-VIS DU PROJET ÉOLIEN	RISQUE DE COVISIBILITÉ VIS-À-VIS DU PROJET ÉOLIEN
AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE										
1	Vienne	Mazerolles	Eglise Saint-Romain	Partiellement Classé	2,292	Dans le village de Mazerolles	En ZVI	Vue tronquée par la trame bâtie et la végétation du village	Faible	Modérée
2	Vienne	Bouresse	Eglise Notre-Dame	Partiellement Inscrit	2,975	Dans le village de Bouresse	En ZVI	Vue tronquée par la trame bâtie et la végétation du village	Modérée	Nulle
3	Vienne	Bouresse	Donjon de la Rigaudière	Inscrit	1,611	Au Nord du village de Bouresse	En ZVI	Vue filtrée par les boisements	Nulle	Nulle

Figure 78 : Tableau de synthèse de la sensibilité des monuments historiques de l'aire d'étude immédiate

2.2. LES SITES PROTÉGÉS

Au sein de l'aire d'étude immédiate, il n'y a pas de site protégé recensé.

2.3. LES SITES PATRIMONIAUX REMARQUABLES



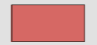
L'aire d'étude immédiate ne compte aucun SPR.

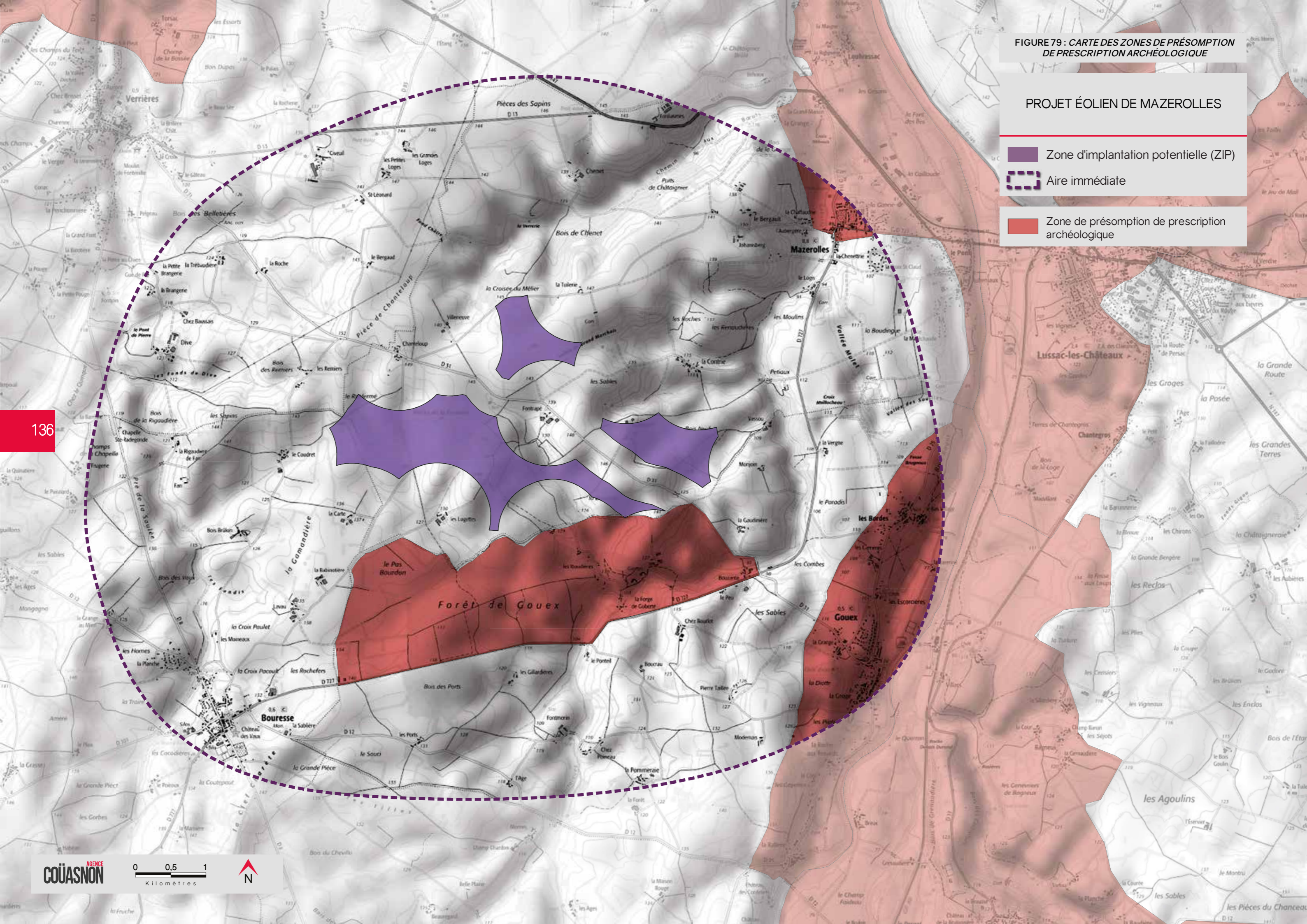
2.4. PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

Aucun bien inscrit, ou en projet, sur la liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO n'est présent dans l'aire d'étude immédiate.

FIGURE 79 : CARTE DES ZONES DE PRÉSUMPTION DE PRESCRIPTION ARCHÉOLOGIQUE

PROJET ÉOLIEN DE MAZEROLLES

-  Zone d'implantation potentielle (ZIP)
-  Aire immédiate
-  Zone de présomption de prescription archéologique



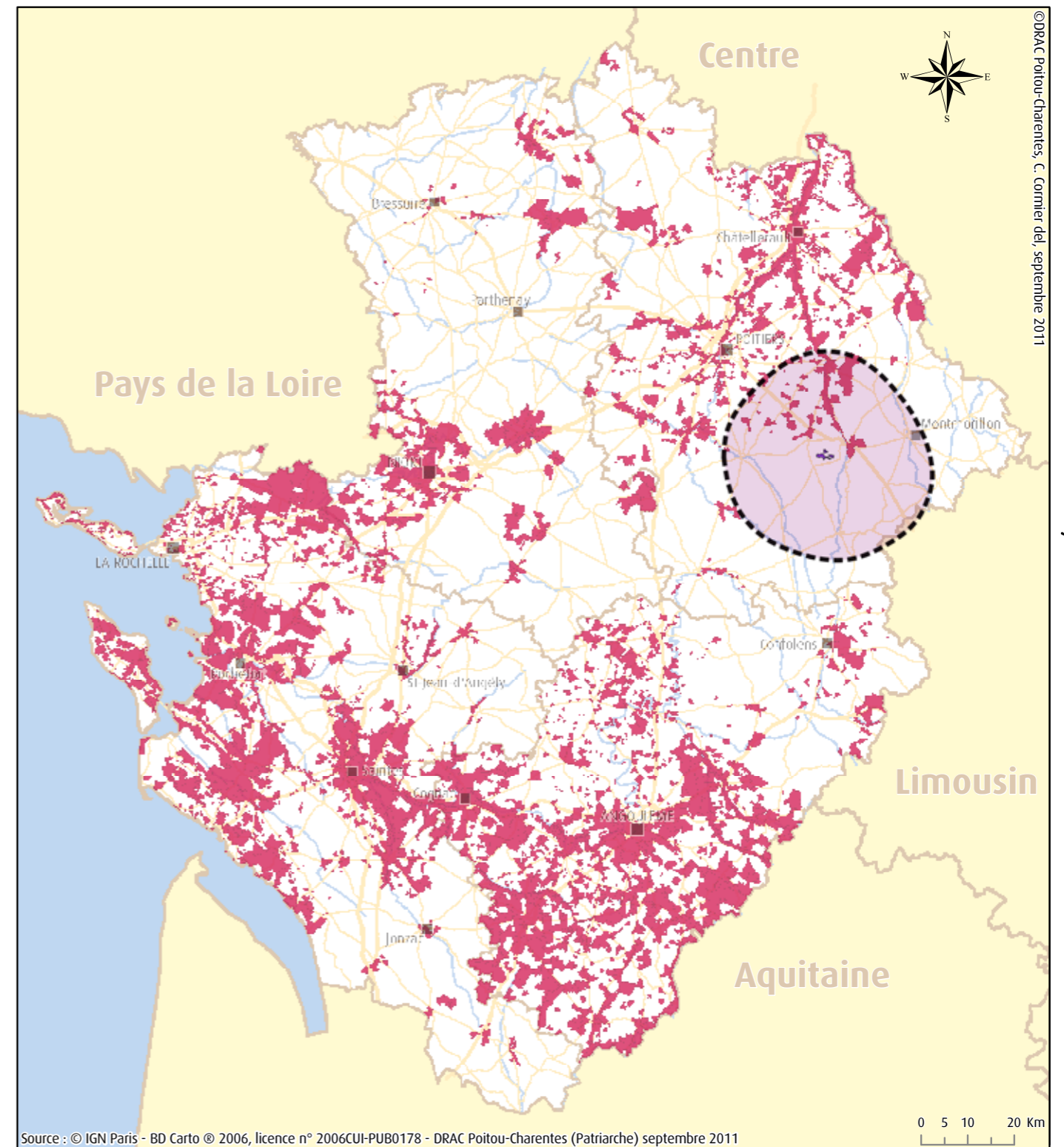
2.5. ZONE DE PRÉSUMPTION DE PRESCRIPTION ARCHÉOLOGIQUE

Les «zones de présomption de prescriptions archéologiques» déterminent des seuils d'emprise du sol dans lesquelles les opérations d'aménagement affectant le sous-sol sont présumées faire l'objet de prescriptions archéologiques préalablement à leur réalisation (décret n°2004-490 du 3 janvier 2004, art. 4).

Au sein de l'aire d'étude immédiate, plusieurs communes abritent des zones de présomptions de prescriptions archéologiques (Mazerolles, Gouex) et la ZIP se développe aux abords d'une zone de sensibilité archéologique s'étendant sur la Forêt de Gouex sans toutefois y empiéter.



ZPPA (Zones de Présomption de Prescription Archéologique) en Poitou-Charentes



Source : © IGN Paris - BD Carto © 2006, licence n° 2006CUI-PUB0178 - DRAC Poitou-Charentes (Patriarche) septembre 2011

<p>PRÉFET DE LA RÉGION POITOU-CHARENTES</p>	Protections ZPPA (Zone de Présomption de Prescription Archéologique)	Données administratives Préfecture de région Préfecture de département Sous-préfecture Département	Réseaux routier et hydrographique Autoroute Nationale Départementale Cours d'eau
---	---	---	---

Figure 80 : Localisation du projet sur la carte des «ZPPA en Poitou-Charente»



2.6. SYNTHÈSE DE LA SENSIBILITÉ DU PATRIMOINE

On dénombre, dans l'aire d'étude immédiate, trois monuments historiques. Pour le premier édifice, l'église Saint-Romain, des sensibilités vis-à-vis du projet éolien de Mazerolles ont été identifiées, sur des situations de visibilités vers la ZIP et de covisibilité, évaluées respectivement comme faible et modérée. L'église Notre-Dame a quant à elle une sensibilité modérée mais pas de covisibilité et le donjon de la Rigaudière, aucune sensibilité.

Des photomontages seront à réaliser depuis les secteurs sensibles afin de qualifier l'impact réel du projet.

3. SYNTHÈSE DES SENSIBILITÉS PAYSAGÈRES

Le paysage aux abords du site d'implantation est marqué par les ondulations générées par la présence de l'eau au sein de ce vaste plateau agricole. Les vues en direction du projet sont modulées par les vallons et les boisements, très présents sur ce territoire.

En raison d'un environnement relativement ouvert, la visibilité et la prégnance pressenties du projet peuvent générer des rapports d'échelle défavorables (risque d'effet d'écrasement sur les vallons et boisements et/ou de miniaturisation de la trame bâtie) ou des phénomènes de concurrence visuelle entre le projet et les structures paysagères et/ou architecturales. Des sensibilités importantes ont ainsi été identifiées au sein de l'aire d'étude immédiate.

Toutes les sensibilités relevées dans ce présent chapitre seront à prendre en compte lors de l'élaboration des variantes et des analyses dans la partie III - Impacts paysagers. Des photomontages sont à réaliser depuis les lieux sensibles pour qualifier l'impact réel du projet, des éléments sont à prendre en compte pour garantir l'insertion du projet et notamment :

- > une implantation cohérente avec le respect des lignes de force et la prise en compte de la géométrie des parcs éoliens voisins ;
- > un modèle d'éolienne à l'échelle du paysage ;
- > la prise en compte des sensibilités importantes vis-à-vis de l'habitat.



Domaine de la Forge de Verrières (© Couasnon)

